

Pour une politique communiste de défense et de promotion des langues régionales

Contribution au 40^e congrès du Parti communiste français

- Arthur Patou, section du Pays d'Aix, Fédération des Bouches-du-Rhône
- Nicolas Maury, section de Salon-de-Provence, Fédération des Bouches-du-Rhône

Marcel Cachin, directeur de l'Humanité, natif de Paimpol et bretonnant, a montré que l'on pouvait allier langues régionales et défense de la République.

Si l'on étudie le travail du PCF envers les migrants de Bretagne sur la région parisienne, on constate qu'une importante bataille idéologique est menée. Elle vise à intégrer dans le cœur de ces populations de travailleurs expatriés, ruraux et inféodés à l'Église catholique, les vertus de la lutte des classes, de l'internationalisme prolétarien et de l'unité de la République.

Ainsi, l'exemple de Marcel Cachin montre que le PCF a réussi à construire une alliance du communisme et de la "petite patrie" (Bretagne). Puisque pour lui, il n'y a pas d'antagonisme entre les différentes échelles : international, nation et "petite patrie" ; en fait, seul compte le combat idéologique : pour le communisme, par la lutte des classes.

Dans une vidéo du PCF, datant de 1938, Marcel Cachin revient sur l'importance de défendre le breton, « la vieille langue bretonne [...] qui ne doit pas périr ». Cette vitalité linguistique passe notamment lors de cette manifestation par le chant de l'Internationale en breton. Pour lire la vidéo : <https://www.cinearchives.org/catalogue-1104-61-0-0.html>

Avant la Révolution, le français, déjà dominant socialement mais peu répandu, était la langue de la noblesse et de la cour du roi. Pendant la Révolution, contrairement à certaines idées reçues, le français n'a pas été imposé. Même si certains l'avaient voulu, l'État n'en aurait tout simplement pas eu les moyens. L'ultracentralisation autoritaire, symptomatique de la France, se développera sous les deux empires. La III^e République, avec sa vision revancharde, a créé une identité nationale agressive opposée à l'Allemagne. Ce n'est pourtant pas avant l'exode rural du début du XX^e siècle que la langue française s'est imposée.

C'était alors la langue des bourgeois des villes, des patrons, des administrations, des juges, des notables. Elle supplanta les différentes langues régionales, alors langues du prolétariat. Dans une part majeure du pays, les masses ne parlaient pas français. C'est la pression économique de l'industrialisation et du capital qui a accéléré le changement avant que celui-ci ne soit rendu inexorable par

la Première Guerre mondiale Derrière la pression et les humiliations pour parler une mauvaise langue en France se cachent donc les rouages du capitalisme. C'est cette réalité qui a conduit le Parti communiste français à toujours tenir des positions favorables aux langues régionales, langues "prolétariennes".

Ces positions se sont toujours traduites par un soutien constant des communistes à l'enseignement des langues régionales. Dès 1937, c'est avec le soutien des députés communistes que le rapport Desgranges, soutenant l'enseignement du breton, est adopté par l'Assemblée nationale. 10 ans plus tard, c'est un député communiste breton, Pierre Hervé, propose une résolution demandant l'autorisation de l'enseignement et de l'usage du breton dans l'enseignement public. L'année qui suit, c'est au tour du député communiste André Marty de défendre l'enseignement du catalan. En 1950, le député communiste du Bas-Rhin et farouche antifasciste Marcel Rosenblatt est rapporteur d'une loi demandant le rétablissement du bilinguisme dans les trois départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de Moselle. Mais, plus récemment aussi, en 2021, les communistes ont voté la loi Molac favorisant l'enseignement immersif en langues régionales.

Ces langues, aujourd'hui, persistent et demeurent vivantes malgré une pression continue à leur disparition. L'Occitan/la langue d'Oc pourrait toujours représenter jusqu'à un million de locuteurs selon les dernières estimations. Plus de 100 000 personnes parleraient toujours breton et 20 000 enfants sont aujourd'hui scolarisés en écoles bilingues. Les populations de locuteurs, locutrices commencent à rajeunir pour certaines langues et à se mobiliser. Un exemple de ce phénomène est la manifestation "Carrieras Occitanas" des 25 et 26 octobre 2025 qui, pour sa première itération, a rassemblé plus de 1000 personnes, surtout jeunes, à Villefranche-de-Rouergue. Manifestation où furent visibles, à côté de la revendication linguistique et culturelle, des soutiens au peuple palestinien comme aux luttes de classe en France.

Au-delà des seules langues continentales, n'oublions pas que la France compte toujours des territoires coloniaux (sobrement appelés "outre-mer" par l'État) avec leurs propres langues et cultures locales qui subissent des politiques de francisation forcées. C'est par soutien internationaliste et par notre opposition à l'impérialisme français que nous devons inconditionnellement soutenir les langues et cultures des peuples colonisés par la France selon la maxime qu'un "*peuple qui en opprime d'autres ne saurait être libre*" (Karl Marx).

- Les mesures que nous proposons à l'adoption par le congrès :

1- Établir une co-officialité des langues régionales.

Qu'elles soient métropolitaines (breton, catalan, basque, occitan, alsacien, mosselan...) ou d'outre-mer (corse, les créoles, le kanak, les langues polynésiennes, le mahorai...) une co-officialité des langues doit être établie.

Cette co-officialité n'est en aucun cas une remise en question du français comme langue commune. Elle vise à établir des ponts et une égalité entre les locuteurs régionaux et ceux du français, pour garantir une égalité de toutes et tous, quelle que soit leur langue parlée.

Cette co-officialité permet de lutter contre l'acculturation des populations et leur soumission à une forme d'impérialisme ou de domination.

Un exemple de co-officialité : un conseil municipal peut mettre à disposition des délibérations dans une langue régionale à la condition que la version française soit aussi disponible.

2- L'intégration de l'enseignement immersif

L'enseignement immersif concerne quelques réseaux : la Bressola en Catalogne-Nord, le Diwan en Bretagne, l'Ikastola au Pays Basque, la Calendreta dans les pays occitans et la scola en Corse et, depuis 2023, le A.B.C.M. Zweisprachigkeit en Alsace-Moselle.

Cet enseignement appartient à l'enseignement privé, sous contrat, bien qu'il soit associatif et ne dépende pas d'un réseau religieux ou spéculatif (ex. Provence Formation). Ces réseaux sont également laïcs et se fixent parfois même à terme l'objectif d'une intégration au sein de l'Éducation nationale.

Le PCF défend une vision 100 % publique de l'enseignement. Ainsi, il faut intégrer dans le domaine public la scolarité en immersion et simultanément réaffirmer la nationalisation de l'intégralité de l'enseignement privé sous contrat et interdire l'enseignement hors-contrat.

3- Mener une politique culturelle de lien entre les cultures

Les cultures et langues régionales jouent un rôle important dans l'identité des territoires et dans la vie économique de ces derniers.

Cela ne doit pas être utilisé de manière folklorique, dans le but de créer des parcs d'attraction régionaux, mais bien de vivre des cultures menacées par la mondialisation capitaliste et l'hégémonie du bonapartisme sur le pays.

Il est important de noter que cette révolution culturelle trouvera en face d'elle les pires forces réactionnaires du pays. Le RN est l'exemple du rejet des cultures régionales. Il suffit de s'intéresser à la gestion de la question catalane par le maire de Perpignan pour comprendre que l'uniformation et l'acculturation sont au cœur de la gestion politique du RN.

Il y a une lutte symbolique à mener contre le RN homogénéisateur au service du patronat français et surtout étasunien.